

Décret Générale colonial

Décret n° 18 Le décret rendant applicable aux territoires d'outre-mer relevant du Secrétariat d'Etat aux colonies les dispositions de la loi du 11 août 1941 sur les sociétés secreles,

n° 18 Le

Ministère ACTES DU POUVOIR CENTRAL	Date de publication 18 août 1941
Numéro JO n° 537 du 31/08/1941	Date du numéro 31 août 1941

VISAS

Nous. Maréchal de France, Chef de l'Etat francais, Le Conseil des Ministres entendu

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1°. — Sont rendus applicables aux territoires d'outre-mer relevant du Secrétariat d'Etat aux colonies les dispositions de la loi du 11 août 1941 sur les sociétés secrètes, Art.2 Le présent décret sera publié au Journal officiel et exécuté comme loi d'Etat.

PH. PÉTAİN.Par le Maréchal de France
Chef de l'EtatfrancaisLe Contre-AmiralSecrétaire d'Etat aux colonies
PLATON